

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Public concerné

Entrepreneur, terrassier, toute personne en charge de réalisation de dispositif d'assainissement non collectif (ANC)

Objectif opérationnel

- Réaliser un ANC dans le respect de la réglementation et des règles de l'art

Objectifs pédagogiques

- Connaître les critères d'adaptation : sols – site – filière
- Connaître les règles de l'art essentielles pour la réalisation
- Mettre à jour ses connaissances réglementaires en ANC / des filières agréées
- Comprendre le fonctionnement des familles de produits
- Découvrir les modalités de mise en place des filières agréées
- Connaître les critères de choix des filières
- Maîtriser les responsabilités de l'entrepreneur

Qualification intervenant

- formateur expérimenté dans le domaine de l'assainissement non collectif et de l'Ecologie : Guillem MOUSSARD

Modalités et délais d'accès

- Sessions préprogrammées entre 1 à 3 mois avant la date de démarrage. Calendrier sur demande auprès de votre contact départemental CF2P
- Possibilités d'entrées/sorties permanentes en formation intra sur mesure à la demande.

Mode présentiel

Session de 2 à 10 stagiaires



Durée

14 h (2 jours)



Accessibilité

Nous accueillons sur demande au cas par cas les personnes en situation de handicap



Prérequis

- Lire et écrire le français



Contenu de la formation

JOUR 1 – La réglementation et les filières traditionnelles

- Définition, risque de l'ANC
- Historique de la réglementation des années 1920 à aujourd'hui
- Les acteurs et leurs rôles
- Composition d'un dispositif d'ANC (DTU 64.1)
- Dimensionnement
- Etude de conception et de dimensionnement – principe
- Evacuation : infiltration ou rejet
- Guides Ministères
- Contrôle : examen de la conception, vérification de l'exécution

JOUR 2 – Les filières agréées

- Principe général de fonctionnement
- Principaux paramètres à prendre en compte pour le choix
- Exemple d'agrément
- Liste des agréments
- Procédure d'agrément
- Obligations des entreprises
- Foire aux Questions



Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques

- Tout au long de la formation, l'intervenant pose des questions – échanges avec stagiaires
- Analyse d'une vidéo de 15 minutes le second jour
 - Evaluation orale par l'intervenant
 - Evaluation écrite en fin de session
 - Remise d'un support de formation

Méthodes d'évaluation

- Feuille d'émargement collective
- Attestation de réalisation individuelle de formation



Tarifs

Fourchette de 231€ à 343 € nets de taxes par jour de formation